

Trail des 8 Clochers

Règlement 2025

Chaque participant a pris connaissance et accepte le présent règlement.

Dernière modification en date du 29/12/2024

- **Organisation**

Le Trail des 8 Clochers est un événement sportif organisé par le club du Runnin'Greuz, section de l'ASBL Au Grez de la Forme dans la région de la commune de Grez-Doiceau en Belgique.

- **Date**

Lundi 21 avril 2025 (jour férié)

- **Lieu**

L'arrivée et le départ ont lieu au Hall Omnisports de Grez-Doiceau :

- Chaussée de Wavre, 99, 1390 Grez-Doiceau.

- **Distances :**

- ✓ **8 km course à pied** (1 ravitaillement en course) / classement homme et femme.
- ✓ **8 km canicross** (1 ravitaillement en course) / classement homme et femme.
- ✓ **8 km marche** (1 ravitaillement en course) sans classement.
- ✓ **16.5 km** (2 ravitaillements en course) / classement homme et femme.
- ✓ **30 km** (2 ravitaillements en course) / classement homme et femme.

Toutes les distances sont ouvertes aux chiens mais seul le 8 km est une course de canicross dédiée avec un classement à part entière.

Toutes les distances sont ouvertes aux marcheurs mais seul le 8 km a son inscription propre et sans classement.

- **Horaires:**

08h00 : Ouverture du Hall Omnisports / ouverture du secrétariat / ouverture des inscriptions du jour / distribution des dossards des préinscrits.

09h00 : départ du 30 km (500D+)

09h15 : départ en ligne du 8 km canicross (100D+)

09h20 : départ du 8 km marche (100D+)

09h30 : départ du 16.5 km (320D+)

10h00 : départ du 8 km course à pied (100D+)

10h30 : remise des prix canicross 8km (pas de podium canicross sur le 16 et 30)

11h15-45 : remise des prix des 3 distances trail

11h45 : tirage au sort des prix participants.

Les éventuels changements seront communiqués aux participants par le canal officiel : site du club.
<https://www.runningrez.be/trail-des-clochers/>

● Parking

Des parkings gratuits se trouvent à proximité du Hall Omnisports. Les participants s'engagent à respecter les riverains, les accès aux propriétés privées ainsi que les règles de stationnement en vigueur.

Parking 1 : école de foot de Grez-Doiceau, Stampia : Rue du Stampia 72, 1390 Grez-Doiceau

Parking 2 : le long de la chaussée de Wavre qui serait mise en sens unique pour l'occasion.

Parking 3 : Les deux parkings du Hall omnisports

● Vestiaires / douches

A partir de 8h, une consigne et des vestiaires avec douches sont mis gratuitement à disposition des participants.

Les effets personnels doivent être placés dans un sac fermé pour pouvoir être déposés à la consigne « sécurisée ».

L'organisation met à disposition des participants des infrastructures (Hall Omnisports, douches, sanitaires, garderie « à réserver »), merci de les respecter en faisant notamment **attention de ne pas circuler avec des chaussures sales dans les zones non protégées.**

● Point canin :

Un *cani site* est prévu à l'extérieur du Hall Omnisports. Le matériel nécessaire au ramassage des déjections de vos compagnons (canins) sera mis à votre disposition ainsi que des gamelles d'eau.

Le site doit rester propre. Les participants s'engagent à le garder intact.

Aucun vaccin n'est demandé aux chiens pour participer à l'épreuve. Les organisateurs se dégagent toutefois de toute responsabilité quant à la santé des chiens participants à l'épreuve. Il revient à chaque propriétaire de prendre soin de la santé de son compagnon.

Chaque chien doit, à tout moment, être tenu en laisse.

● Participation / Barrière Horaire

Les épreuves sont ouvertes à tous et payantes.

Les participants mineurs d'âge s'engagent dans les épreuves sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs.

Les participants s'engagent, en s'inscrivant, à être aptes physiquement à la pratique de la course à pied.

Dans un souci d'organisation et de respect de nos bénévoles, nous établissons les barrières horaires suivantes :

- Pour le 8km (sauf marche libre) : 1h20 pour atteindre l'arrivée : allure 6 km/h.
- Pour le 16km : 3h18 pour atteindre l'arrivée et passer avant 11h20 au 2ème ravito (9,2km) : allure 5km/h.
- Pour le 30km : 4h37 pour atteindre l'arrivée et passer avant 11h00 au 1^{er} ravito (13km) et 12h25 au 2ème ravito (22,4km) : allure moyenne 6,5km/h.

Le délai dépassé, le coureur aura néanmoins la possibilité de terminer le parcours sans l'assistance des signaleurs et sans éventuel ravito.

- **Montant de l'inscription :**

- ✓ **Préinscription du 1^{er} janvier 2025 au 28 février 2025 :**

- 30km : 16€

- 16km : 10€

- 8km (*course à pied et canicross*) : 5€

- ✓ **Préinscription du 1er mars 2025 au 20 avril 2025 à 12h :**

- 30km : 20€

- 16km : 12€

- 8km (*course à pied et canicross*) : 6€

- ✓ **Inscription à partir du 20 avril 2025 à 12 h et sur place le 21 avril 2025 :**

- 30km : 29€

- 16km : 15€

- 8km (*course à pied et canicross*) : 8€

- 8 km (marche) : 4€

Sauf cas de force majeure aux yeux de l'organisateur, les préinscriptions ne seront pas remboursées.

- **Équipement**

Le dossard remis par l'organisateur aux participants devra obligatoirement être apposé à l'avant (ex. poitrine) du participant afin d'être bien visible tout le long de la course.

Les dossards doivent être impérativement restitués à la fin de la course.

Il n'y a pas de dossard pour les marcheurs sur 8km.

Nous conseillons fortement d'avoir une flasque/gourde d'eau et un gobelet personnel, les ravitaillements liquides seront en self-service.

- **Signalisation**

Le participant respecte le balisage et les consignes de sécurité.

Les parcours empruntent des voies qui ne sont pas fermées à la circulation.

Le participant est dès lors tenu de se conformer au code de la route et sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles.

Celui-ci veillera à respecter les injonctions des agents de police, des gardes forestiers, des signaleurs et des commissaires de courses.

- **Respect de l'environnement et des propriétés privées**

Il est strictement interdit, sous peine de disqualification, de jeter le moindre déchet sur les parcours.

Les déchets sont jetés dans les poubelles mises à votre disposition à proximité des ravitaillements.

Il est également interdit de quitter le tracé de la course / du parcours et ce, pour des raisons de sécurité, de respect des propriétés privées ainsi que de la faune et de la flore.

Le parcours comporte des passages au sein de propriétés privées pour lesquels nous obtenons des accords exceptionnels des propriétaires. Il est, dès lors, strictement interdit de suivre le parcours de la course en dehors de celle-ci, même pour du repérage. Les traces gpx sont mises à disposition par les organisateurs pour le bon fonctionnement de la course le jour de l'épreuve.

- **Sécurité**

Le participant reste attentif aux autres et apporte son aide dans la mesure du possible à un autre participant en difficulté.

Il est conseillé d'être en possession d'un gsm chargé, tout au long du parcours afin de pouvoir appeler l'équipe organisatrice en cas de nécessité.

Le participant s'engage à prévenir l'équipe organisatrice en cas d'abandon ou de problème majeur.

Un poste de secours équipé d'une ambulance est prévu à proximité du Hall Omnisports. L'organisateur se concerta avec les services de secours pour évaluer la nécessité d'envoyer l'ambulance sur le lieu de l'accident.

En cas d'urgence, contactez Géraud de Streel : 0495/79.92.15

- **Assurance et responsabilité :**

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile et décline toute responsabilité pour tout accident physique ou vol pouvant se produire avant, pendant, ou après la course, de même que dans les vestiaires.

En tant que participant, il vous incombe d'être assuré personnellement pour les risques liés à votre activité trail.

- **Droit à l'image :**

Sauf refus signifié par écrit à l'organisateur, le participant accepte l'utilisation et la publication d'images, photos, vidéos sur lesquelles il pourrait apparaître prises dans le cadre de l'événement.

- **Modification du parcours ou annulation :**

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, de conditions climatiques dangereuses ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants ou rendant l'organisation impossible, les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours, les distances des parcours, les horaires ainsi que d'annuler l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque dédommagement.

En cas d'annulation de l'événement, les pré inscrits seront remboursés.

- **Garderie**

Grande nouvelle pour la 4^{ième} édition, « Les copains du sport ASBL » seront présents pour garder vos enfants durant votre course si vous n'avez pas d'autres solutions.

La garderie se déroulera à l'intérieur du Hall Omnisports et sera ouverte à partir de 8h30.

Bien qu'ils s'y amuseront à « donf », nous vous demanderons de ne pas oublier vos enfants à la garderie après votre course...

- **Garderie (suite)**

Les réservations seront gratuites et ne seront possibles QUE lors de votre pré-inscription via Goaltiming et ce avant le 10 avril ou jusqu'au quota déterminé par « Les copains du sport ASBL »:

- Groupe 4 à 5 ans (15 enfants)
- Groupe 6 à 12 ans (20 enfants)

- **Après course...**

Un bar et de la petite restauration seront prévus par le Hall Omnisports afin que vous puissiez décompresser dans une ambiance chaleureuse et musicale.

Nous espérons qu'aucun déchet ne sera jeté sur la voie publique ou autour du site.

Au plaisir de vous voir,

L'équipe Organisatrice du Trail des 8 Clochers 2025



Runnin' Grez
Course à pied & convivialité